

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 26 mars 2024

Rapporteur : Sophie RIOULT

QUESTION N°5 :

Aide pour les voyages scolaires des collégiens et lycéens ainsi que pour les séjours en colonies de vacances

Chaque année, le conseil municipal révisé l'aide accordée aux enfants de Saint-Léonard qui participent avec leur collège ou leur lycée jusqu'en classe de terminale, à des voyages scolaires.

Par délibération du 15 octobre 2008, a été ajoutée l'aide aux séjours en colonies de vacances des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. Cette aide ne peut se cumuler avec la précédente.

Il vous est demandé de délibérer sur la reconduction de cette subvention dans les conditions suivantes :

- ⇒ Subvention de 40% du prix du voyage plafonné à ~~120~~ 120 euros,
- ⇒ Subvention accordée aux jeunes enfants qui en font la demande et sur présentation d'une attestation scolaire de participation,
- ⇒ Sont exclus les petits voyages de 1 à 3 jours.

Les parents percevront directement cette subvention sur présentation d'un relevé d'identité bancaire.

La dépense sera inscrite à l'article 65741 du Budget Primitif 2024.

Adopté à l'unanimité.

 Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne 29.03.2024
--	-----------------------------------	---

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 26 mars 2024

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	15
Excusés :	4
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR ; Messieurs Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Xavier PAILLETTE (arrivé lors de la question n°2), Dany DEFONTAINE, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Dégremont), Madame Christelle JARRY (pouvoir à Monsieur Maguet), Monsieur Jean-Michel LAMOTTE (pouvoir à Monsieur Daudruy), Monsieur Christopher MAUVE (pouvoir à Monsieur Balier).

Le quorum est atteint.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Serge Lecrosnier* a été désigné pour remplir ces fonctions.

